

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-DIEU
MRC DES BASQUES**

24 septembre 2020 À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue à huis clos au lieu habituel des délibérations, lundi le 24 septembre 2020, à laquelle étaient présents :

Monsieur Frédéric Bastille, pro-maire

Mesdames Tania Gagnon-Malenfant
Louiselle Rioux
Nancy Gagné

Étaient absents M. Alain Bélanger, maire, et M. Frédéric Leblond, conseiller.

Tous les conseillers (ères) formant quorum sous la présidence de M. Frédéric Bastille, pro-maire.

Était également présent à ladite séance M. Daniel Dufour, directeur général de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

Les membres du conseil présents confirment que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés dans les délais légaux. Le pro-maire signale donc qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

2020-09-180 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Tania Gagnon-Malenfant
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-09-181 **RÉSOLUTION – ADJUDICATION - CONTRAT DE MISE AUX NORMES DU PARCOURS SANS OBSTACLE AU CENTRE SPORTIF JEAN-CLAUDE-BÉLISLE**

CONSIDÉRANT la confirmation datée du 25 février 2020 à l'effet que le parcours sans obstacle était retenu pour l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme PRIMADA;

CONSIDÉRANT QUE la direction de la gestion administrative et des contrôles des programmes indiquait que l'aide financière serait confirmée de façon définitive lorsque les résultats de l'appel d'offres seront connus;

CONSIDÉRANT QUE les ministres Andrée Laforest (Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation) et Marguerite Blais (Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants) ont signé en date du 31 août 2020 un engagement de subvention de 100 000 \$ dans le cadre du programme susmentionné s'appliquant au projet d'amélioration de l'accès universel au centre communautaire Jean-Claude-Bélisle;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres en lien avec le projet susmentionné a permis de recevoir les deux soumissions suivantes:

| Entrepreneur | Montant (avant taxes) | Conformité |
|------------------------------|-----------------------|------------|
| Constructions Unic inc. | 195 700 \$ | conforme |
| Construction Béton 4 saisons | 271 320 \$ | conforme |

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Louiselle Rioux
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des administrateurs présents

QUE la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu octroie le contrat d'amélioration de l'accès universel au Centre communautaire et sportif Jean-Claude-Bélisle (aussi appelé « parcours sans obstacle ») à l'entreprise *Les Constructions Unic inc.* pour la somme de 195 700 \$ plus taxes;

QUE ce conseil approprie les sommes nécessaires à partir de l'excédent de fonctionnement non affecté pour couvrir la portion non-subventionnée du projet susmentionné.

QUE M. Alain Bélanger, maire, et M. Daniel Dufour, directeur général, soient et sont autorisés à signer le protocole d'entente à intervenir pour le réalisation dudit projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-09-182

RÉSOLUTION –ACQUISITION D'UNE GRATTE ARRIÈRE

ATTENDU QUE le responsable de l'entretien hivernal du réseau routier a établi la pertinence de munir l'un de ses camions de déneigement d'une gratte arrière;

ATTENDU QUE le budget 2020 prévoit cette dépense au chapitre des dépenses en immobilisations;

ATTENDU QUE les propositions reçues à savoir:

| Entrepreneur | Montant (avant taxes) |
|-------------------------------|-----------------------|
| Service d'Équipements GD inc. | 6 500.00 \$ |
| Robitaille Équipement inc. | 6 195.00 \$ |
| Équipement SMS | 6 995.00 \$ |

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Nancy Gagné
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des administrateurs présents

QUE la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu retienne la proposition de l'entreprise « Robitaille Équipement inc. » pour l'acquisition d'une gratte niveleuse arrière au prix de 6 195.00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUESTIONS DU PUBLIC

Non applicable.

2020-09-183

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Louiselle Rioux
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance soit levée. Il est 20h11.

Alain Bélanger,
Maire

Daniel Dufour,
Secrétaire-trésorier